

Eva Ionesco,  
à Paris en 2025.



# Eva Ionesco, le combat d'une vie volée

L AURA STEVENS/MOODS.

**Portrait** Les photos à caractère pédopornographique d'Eva Ionesco, prises par sa propre mère Irina lorsqu'elle était enfant, défraient encore la chronique. Car l'écrivaine et réalisatrice se bat depuis des années pour empêcher la circulation de ces images dégradantes, les récupérer et enfin en disposer elle-même. Une requête qui donne lieu à un invraisemblable imbroglio juridique. *Par Catherine DURAND-Photo Laura STEVENS*

Sur son Instagram, en story sur fond noir, Eva Ionesco a posté : « Ne faites jamais de procès pour tenter de vous défendre des abus de votre enfance. Vous risquez de ne pas vous en sortir vivant. » En cet après-midi printanier dans un hôtel feutré du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sa silhouette juvénile sanglée dans un trench, perchée sur de jolies bottes rouges, elle arrive en claudiquant. Le corps lâche parfois face au combat judiciaire acharné qu'elle mène depuis trop longtemps. « Attention, ne dites pas à vos lectrices que je suis une victime, je me bats. Mais ça détruit ma vie. C'est du harcèlement, ça porte atteinte à ma santé mentale, à mon image et à mon travail de réalisatrice et d'écrivain. » La vie d'Eva Ionesco n'est pas un roman, mais une trilogie<sup>(1)</sup> sur son enfance piétinée, close par son livre, *Grand Amour*, sur l'autopsie de sa passion avec l'écrivain Simon Liberati, publié l'an dernier. Actrice, elle est aussi réalisatrice. Sorti en 2011, son film *My Little Princess* met en scène sa mère, Irina Ionesco, photographe baroque et fantasque, qui fera de sa fille une « Lolita de chair et de sang ». Eva a 4 ans quand sa mère la shoote à la sortie du bain, les jambes écartées. Puis elle la mitraille trois fois par semaine jusqu'à ses 12 ans, nue ou dans des tenues érotisées. Parmi ces milliers de clichés, beaucoup relèvent de la pédopornographie. Mais, dans ces années 70 marquées par la révolution des mœurs, les photographies d'Irina Ionesco ne sont pas censurées et intègrent même les collections de la Bibliothèque nationale de France, tandis qu'Eva, à 11 ans, est le plus jeune modèle à poser nu dans *Playboy*. Non seulement elle ne touchera jamais un centime sur les ventes des photos à des collectionneurs ou des galeries d'art, mais elle en sera littéralement dépossédée. « C'est mon droit de ne pas être représentée de mon vivant, or je le suis ! J'ai été abusée, violée, maltraitée, jetée à la DDASS. Mes procédures ont été détournées, on a vandalisé mon appartement, on fait tout pour me faire taire, c'est une succession d'agressions », dénonce Eva Ionesco, prise dans un imbroglio judiciaire incompréhensible. Le 27 mai 2015, elle pense obtenir une victoire quand la cour d'appel de Paris interdit à Irina Ionesco

« d'exposer, de vendre ou diffuser par tous moyens les images d'Eva Ionesco sans le consentement exprès de celle-ci », rappelant que « la fixation photographique de l'image sexualisée de façon malsaine d'une très jeune enfant ou d'une toute jeune fille ne peut être que dégradante pour celle-ci, quelle que soit l'intention de l'auteur ou la subjectivité du public auquel elle est destinée ». Mais, en août 2015, c'est au tour d'Irina d'attaquer pour atteinte à la vie privée. Elle réclame la suppression d'un passage du livre *Eva*, que Simon Liberati s'apprête à publier aux éditions Stock. « Je pensais avoir gagné quelques mois plus tôt, mais la décision de justice ne sera finalement pas respectée. Un autre avocat est arrivé, il a attaqué un passage du livre, soit 69 lignes qui auraient pu être facilement enlevées. Cela a fait plonger ma mère et détourné l'essence même de ce pour quoi je me bats, empêcher les photos de petites filles hyper-sexualisées d'être commercialisables. » La plainte d'Irina Ionesco est déboutée, mais l'avocat en question, Emmanuel Pierrat<sup>(2)</sup>, est entré dans sa vie et dans son œuvre, puisqu'il devient son exécuteur testamentaire.

« À CETTE ÉPOQUE, JE NE VOYAIS PLUS MA MÈRE, MON FILS LUKAS LUI PARLAIT UN PEU, moi, je ne pouvais plus, j'avais de la douleur. Elle était à l'hôpital, elle sortait de chimio, elle souffrait d'un cancer du sein mal soigné. Elle était affaiblie physiquement. Sans argent, elle a rémunéré Pierrat en photos me représentant. Des factures trouvées à son domicile le prouvent, et toutes ces photos ont fait l'objet d'un archivage au sein du cabinet de Pierrat. » Essayiste, éditeur, collectionneur d'art, Emmanuel Pierrat est l'avocat hypermédiatique de nombreux écrivains germanopratin, dont un certain Gabriel Matzneff. Pour cet homme de réseaux et d'influence, spécialisé en droit de la culture, de l'édition et de la censure, auteur du *Sexe et la Loi*<sup>(3)</sup>, la justice ne devrait pas juger l'art avec le Code pénal. Irina Ionesco meurt le 25 juillet 2022. « Je suis allée la voir trois fois sur son lit de mort. Elle m'a dit, devant témoins : "Il y a plein de boîtes pour toi, marquées Eva, Eva, Eva... Fais attention, il y a plein de photos." Elle a exprimé des regrets. Elle ...

... voulait que cela me revienne et que je fasse mon choix. » Lors de l'inventaire dans le petit appartement parisien d'Irina, en janvier 2023, l'avocat accède à la demande d'Eva de ne pas inscrire dans l'héritage les photos la représentant. « Pierrat m'avait dit : "Je vais mettre votre mère dans un musée, c'est ce qu'elle souhaite, à l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (Imec), je vais vous rendre vos photos." Et puis, progressivement, il a changé d'idée. »

#### AU PRINTEMPS 2025, L'AVOCAT L'ASSIGNE EN DÉLIVRANCE DE SON LEGS.

Exécuteur testamentaire et légataire de l'œuvre d'Irina, il exige toutes les photos. Cette procédure civile est en cours devant le tribunal judiciaire à Paris. Mais pour quel usage ? « De deux choses, l'une. Soit vous détenez des images pédopornos, c'est pour votre collection personnelle, et vous êtes un pervers. Soit c'est pour en faire commerce, et dans ce cas-là, vous êtes un pervers doublé d'un être cupide. Dans les deux cas, vous êtes délinquant, répond M<sup>e</sup> Benjamin Chouai, l'avocat d'Eva Ionesco. Cette affaire est singulière. Désigner Pierrat comme exécuteur testamentaire procède d'une confusion des genres. Il se retrouve légataire tout en détenant des clichés, pour certains pédopornographiques, objets d'une décision de la cour d'appel de Paris qui en prohibe la cession. L'enquête de vos consœurs du Nouvel Obs<sup>(4)</sup> a établi que des sites proposaient des photos représentant Eva enfant. » Des photos ont été vendues, on ignore par qui, entre 2019 et 2024 à Paris, Anvers, Milan... sans que personne ne s'en émeuve. « Vous n'imaginez pas le nombre de fois où j'étais en salle des ventes, déplore Eva Ionesco. J'en ai tout un dossier. Vendre de telles photos est passible de trois mois de suspension et de 50 000 euros d'amende. Personne n'a jamais été suspendu... » Des interrogations restent en suspens dans cette affaire : en 2012, Eva Ionesco s'est rendue à la Brigade de protection des mineurs (BPM) de Paris, pour obtenir la saisie des photos pédopornographiques, et en obtenir la destruction. « Après une perquisition chez ma mère, ils en ont dénombré 123 qu'ils lui ont restituées au lieu de les détruire. Pourquoi ? Estampillées avec l'en-tête de la police, elles ont aujourd'hui encore plus de valeur marchande ! »

Le 11 juin 2025, Eva Ionesco franchit de nouveau la porte de la BPM pour porter plainte, cette fois-ci pour détention et cession d'images pédopornographiques. « C'est entre les mains du procureur, explique Me Chouai. Va-t-il envoyer Pierrat devant une juridiction, prononcer un classement sans suite, ou demander des investigations complémentaires ? À ce stade, c'est une non-enquête de la BPM, puisque Pierrat n'a même pas été auditionné par les enquêteurs. Il n'existe hélas pas de procédure magique pour l'empêcher de s'approprier l'intimité d'Eva comme l'ont fait avant lui sa mère et d'autres personnes peu recommandables qui frayaient dans les milieux parisiens pédos. » Dans sa plainte à la BPM, que nous avons consultée, Eva Ionesco déclare : « J'ai été victime d'un viol de la part de Gabriel Matzneff. C'était en 1977, je ne pense pas que c'était après. Il m'est revenu le fait d'avoir vu son sexe, il y a eu des attouchements également, j'en suis certaine (...) » Elle a porté plainte, mais Matzneff n'a

“Je me bats. Mais ça détruit ma vie. C'est du harcèlement, ça porte atteinte à ma santé mentale, à mon image et à mon travail.”

Eva Ionesco

jamais été auditionné, « jamais puni pour aucun de ses crimes, il est toujours là », commente-t-elle. Ce proche d'Irina Ionesco était même bien présent au cocktail d'un prix littéraire à la brasserie Lipp, le 14 avril dernier, alors qu'il est mis en cause dans plusieurs enquêtes judiciaires ouvertes...

« L'AFFAIRE AUTOUR D'eva ET DES PHOTOS D'IRINA IONESCO EST UNE HISTOIRE EXTRÊME, la preuve matérielle et concrète de l'atrocité de la pédocriminalité à tous les niveaux de la société », s'insurge Alice de Lencquesaing, comédienne et coprésidente de l'Ada, l'Association des acteur·ices<sup>(5)</sup> qui soutient et accompagne Eva Ionesco dans son combat très solitaire. « Eva sait qu'elle ne pourra pas revenir sur les viols, les agressions, tous les abus qu'elle a subis. Mais ce qui est scandaleux est qu'on ne lui laisse pas le droit d'avoir le choix de la circulation de ses images. Elle en exige la pleine propriété, et a le droit de crier fort face au silence médiatique et à l'embourbement juridique. » Sa demande, formulée dans sa plainte auprès de la BPM, est claire : « Récupérer les photos pédopornographiques de moi, pour que je puisse les regarder une dernière fois avant de les détruire. » Peut-on imaginer vivre en sachant que des photos de soi enfant, des images pédocriminelles, circulent en toute impunité ? « Je le vis comme une torture infinie. On n'est plus dans un contexte artistique mais dans un contexte de contraintes, de menaces, de violences. J'aimerais que cela cesse, tout simplement. Pour pouvoir finir un livre, me concentrer sur un film. Pour vivre. Oui, vivre. » ●

1. Innocence (éd. Grasset, 2017), Les Enfants de la nuit (éd. Grasset, 2022), La Bague au doigt (éd. Robert Laffont, 2023). 2. Sollicité, Me Emmanuel Pierrat n'a pas répondu à notre demande d'interview. 3. Éd. La Musardine (2019). 4. « "Mon enfance est un scandale" : Eva Ionesco hantée par les photos pédopornographiques prises par sa mère », article publié par le Nouvel Obs en février 2026. 5. Instagram : @asso.ada

À lire : Faire taire les femmes. Quand la justice bâillonne les femmes et protège les hommes, de Sabrina Erin Gin, éd. Leduc Société.